

Jeu-questionnaire sur le vol de nuit

Après un été long et chaud, nous voilà revenus au moment de l'année où les jours raccourcissent et le vol de nuit devient plus fréquent. Y sommes-nous bien préparés? Voici quelques questions pour vérifier vos connaissances et vous remémorer les règles du vol de nuit.

1. Quelle est la définition officielle de *nuit* (d'après le *Règlement de l'aviation canadien* [RAC])?
2. La nuit, vous pouvez décoller d'un aérodrome dépourvu de balisage lumineux mais ne pouvez y atterrir.

Vrai ou faux?

3. En plus de l'équipement opérationnel et de l'équipement de secours, quel équipement additionnel doit se trouver à bord d'un appareil utilisé pour effectuer un vol de nuit?
4. Un aéronef en vol VFR de nuit doit transporter une quantité de carburant suffisante pour pouvoir se rendre jusqu'à l'aérodrome de destination, puis poursuivre le vol pendant ____ minutes à la vitesse de croisière normale.
 - a) 30
 - b) 45
 - c) 20
 - d) 60
5. La visibilité en vol minimale nécessaire à l'exploitation d'un aéronef en vol VFR de nuit à moins de 1 000 pieds AGL est supérieure ou égale à :
 - a) 1 mille;
 - b) 3 milles;
 - c) ½ mille;
 - d) 2 milles.
6. En vision nocturne, combien de temps, environ, met généralement l'oeil à s'adapter complètement à la noirceur?
 - a) 15 minutes
 - b) 30 minutes
 - c) 45 minutes
 - d) 60 minutes

7. Un pilote dispose de plusieurs moyens pour protéger sa vision nocturne, comme :
- utiliser un éclairage intérieur minimal acceptable;
 - se fermer un oeil pour empêcher qu'il ne perde son adaptation à la nuit si l'utilisation d'un éclairage de forte intensité s'avère nécessaire;
 - porter des lunettes de soleil si l'éclairage est de forte intensité;
 - toutes ces réponses sont bonnes.
8. Pendant un vol de nuit, dans quelles circonstances devez-vous éclairer la cabine au maximum?
- En tout temps, afin de voir clairement les instruments de vol et les instruments moteur.
 - Jamais, afin que les yeux restent adaptés à la vision nocturne.
 - Lors d'un vol dans une région orageuse.
 - Seulement pour lire une carte ou une publication aéronautique.
9. Vous prévoyez décoller la nuit d'un aéroport comportant une zone de contrôle intégral. L'ATC vous annonce des conditions météorologiques VFR inférieures aux minimums prescrits et vous ordonne d'effectuer un vol VFR spécial (SVFR). Légalement, pouvez-vous poursuivre votre décollage?

Oui ou non

10. Lors de la vérification de votre appareil avant un vol de nuit, vous vous rendez compte que le feu anti-collision ne fonctionne pas. Vous pouvez poursuivre votre vol de nuit pourvu que ce feu soit réparé avant votre prochain vol.

Vrai ou faux?

11. Le commandant de bord est tenu de transporter des fusibles de rechange à bord de l'aéronef lorsqu'il effectue un vol.

Vrai ou faux?

12. Quel document consulteriez-vous pour trouver des renseignements sur un système de balisage lumineux d'aérodrome télécommandé (ARCAL)?

13. Vous roulez sur la piste avec deux passagers à bord en vue de décoller pour effectuer un vol local. En tentant d'allumer le phare d'atterrissage, vous vous rendez compte qu'il ne fonctionne pas. Lequel des énoncés suivants est vrai :

- Vous pouvez décoller pourvu que vous demeuriez à moins de 25 NM de l'aéroport.
- Vous pouvez poursuivre votre vol.
- Vous pouvez poursuivre votre vol seulement si vous n'avez aucun passager à bord.

d) En aucun cas vous ne pouvez poursuivre votre vol.

14. Pour tout vol de nuit, des feux de position en bon état sont nécessaires.

Vrai ou faux?

15. Dans des conditions de faible luminosité, lorsque le degré d'éclairage est inférieur à l'intensité du clair de lune, la vision centrale diminue jusqu'au point où le fait de regarder directement un objet peut en fait entraîner sa disparition.

Vrai ou faux?

16. Si vous êtes victime d'une illusion somatogravique pendant un décollage et un départ normaux, il se peut que vous ayez l'impression que l'appareil :

- a) effectue un cabré;
- b) effectue un roulis;
- c) effectue un piqué;
- d) accélère.

17. De nombreux accidents sont survenus la nuit, dans des conditions visuelles dégagées, pendant une approche au-dessus d'un plan d'eau ou sur un fond noir. L'effet de trou noir a été cité comme facteur contributif à ces accidents. Cette illusion :

- a) fait que le pilote surestime son altitude au cours de l'approche et touche le sol avant le seuil de piste;
- b) n'a aucun effet sur l'angle d'alignement de descente;
- c) fait que le pilote sous-estime son altitude au cours de l'approche et touche le sol loin sur la piste;
- d) ne se produit pas à proximité d'une ville bien éclairée.

18. La fatigue est préjudiciable pour les pilotes, car elle réduit les capacités mentales. Après 18 heures d'éveil, la réduction de la capacité d'effectuer des tâches mentales diminue de _____ %.

- a) 10
- b) 20
- c) 30
- d) 40

Réponses

1. Pour tout le territoire canadien, période de temps durant laquelle le centre du disque solaire est à plus de 6° au-dessous de l'horizon, et en tout lieu où le soleil se lève et se couche tous les jours, la nuit peut être considérée comme la période qui commence une demi-heure après le coucher du soleil et qui se termine une demi-heure avant le lever du soleil. (article 5.2 de la section GEN de l'A.I.P.)
2. Faux; la nuit, il n'est pas permis d'effectuer un décollage ou un atterrissage à un aérodrome sans balisage lumineux à moins qu'il ne s'agisse d'un vol effectué sans constituer un danger pour les personnes ou les biens au sol et que l'aéronef soit utilisé dans le cadre d'une opération policière effectuée pour les besoins d'un corps policier ou pour le sauvetage de vies humaines. (article 602.40 du RAC)
3. Une lampe de poche qui est à la portée des membres d'équipage. (article 602.60 du RAC)
4. b) 45 minutes dans le cas d'un aéronef autre qu'un hélicoptère ou c) 20 minutes dans le cas d'un hélicoptère (paragraphe 602.88(3) du RAC)
5. b) 3 milles (article 602.115 du RAC)
6. b) 30 minutes (TP 12863)
7. d) (TP 12863)
8. c) (article 2.7.2 de la section AIR de l'A.I.P.)
9. Non; lorsque l'appareil est utilisé pour effectuer un vol de nuit, l'autorisation sert à lui permettre d'atterrir à l'aéroport de destination. (article 602.117 du RAC)
10. Faux (article 605.16 du RAC)
11. Vrai (alinéa 605.16(1)e) du RAC)
12. *Supplément de vol — Canada* (CFS), section GÉNÉRALITÉS
13. c) (article 605.16 du RAC)
14. Vrai (article 605.16 du RAC)
15. Vrai (TP12863(F), Facteurs humains en aviation, page 71, paragraphe 3)
16. a) (TP12863(F), Facteurs humains en aviation, page 103)
17. a) (TP12863(F), Facteurs humains en aviation, page 83)

18. c) (TP12863(F), Facteurs humains en aviation, page 60)